

# «Éthique et bientraitance»



Un spectacle de théâtre-forum à l'attention des soignant-es et/ou travailleurs sociaux et médico-sociaux qui veulent mener une réflexion sur les questions d'éthique et/ou de bientraitance qu'ils rencontrent dans leurs fonctions.

Il peut aussi être utilisé pour sensibiliser professionnel.les et / ou grand-public aux questions de maltraitance des personnes en perte d'autonomie en institution et au domicile.

Il s'agit d'un spectacle modulable. Des séquences peuvent être choisies ou ôtées parmi celles présentées ci-dessous.

## Principes d'un spectacle de théâtre-forum

**Nous jouons une première fois le spectacle**, pour que chacun en saisisse le sens. Nos scènes disent des réalités qui ne nous conviennent pas et en dévoilent les enjeux. Elles sont construites comme des questions : comment faire pour changer cela ?

**Nous rejouons une deuxième fois chaque scène.** Dans la salle, pas des spectateurs et spectatrices passifs mais des acteurs et actrices du débat. Les spectateurs et spectatrices qui le souhaitent viennent sur scène remplacer le protagoniste pour jouer leur point de vue et tenter de faire bouger les choses.

Faire forum, c'est s'essayer ensemble à l'action transformatrice et peser ses conséquences. C'est une assemblée et c'est une fête. C'est un acte à commettre ensemble. Pour que demain, les choses ne soient plus tout à fait comme avant.

Nous n'Abandonnerons Jamais l'Espoir (NAJE)  
Association loi 1901 déclarée le 14 mars 97 à Antony  
N°SIRET : 412 376 477 000 11 Code APE : 9001Z

N° formation professionnelle : 11 92 09 76 392

Adresse postale: 6 rue Camille Pelletan 92290 Chatenay-Malabry

Courriel : [contact@compagnie-naje.fr](mailto:contact@compagnie-naje.fr)

site : [www.compagnie-naje.fr](http://www.compagnie-naje.fr)

Téléphone : 01 46 74 51 69



## **Objectifs du spectacle**

Selon la manière dont l'intervention est pensée, il peut s'agir de :

Permettre à une structure d'accueil ou à une association intervenant à domicile de mettre en question ses propres pratiques.

Sensibiliser les aidant.es, les familles, le public aux conditions dans lesquelles la maltraitance se développe.

Permettre à une assemblée mixte réunie lors d'un colloque de chercher ensemble comment prévenir la maltraitance et promouvoir la bien-traitance des personnes en perte d'autonomie.

## **Cibles visées**

Soit les professionnel.les, soit les personnes en perte d'autonomie, soit les familles, soit une assemblée mixte les réunissant tou.tes.

## **En complément du spectacle**

La compagnie peut diriger des séances de formation professionnelle avec des équipes (analyse de la pratique professionnelle) en utilisant les méthodes du théâtre de l'opprimé. La Compagnie NAJE est référencée Qualiopi.

La compagnie peut animer des ateliers de théâtre de l'opprimé mêlant les professionnels, les personnes accueillies, les parents, les partenaires, pour mettre en travail ces questions en partant des expériences et questionnements du groupe.

## **Lieu d'intervention et conditions techniques**

Ces séquences peuvent être jouées dans tous lieux en capacité de réunir du public.

**Temps d'installation** : l'équipe doit pouvoir s'installer et répéter sur l'espace scénique déjà installé dès le matin de la représentation (si possible 3h avant).

### **Espace de jeu :**

Plateau de jeu d'un minimum de 3 mètres de profondeur sur 6 mètres d'ouverture. Si l'espace du public n'est pas gradiné, le plateau de jeu doit être surélevé de 50 cm du sol si l'on prévoit plus de 60 spectateurices. En dessous de 60 spectateurices il est possible de faire sans estrade. Pour faire une estrade, il suffit de trouver neuf praticables pour monter la scène (ce sont des estrades de 1m sur 2m, réglables en hauteur). Il est nécessaire que cette estrade prévoie une marche pour y accéder.

### **Dans une salle équipée :**

- Sonorisation : quatre voire deux micros d'ambiance (dits aussi multidirectionnels) sur pieds ou pendus.
- Lumières : plein feux régulier en lumière blanche.

**Dans une salle non équipée** : contactez-nous pour que nous voyons ensemble les conditions techniques nécessaires en fonction de votre public et de votre salle.

## Conditions financières

Pour une représentation avec des séquences ne nécessitant pas plus de 4 comédien.nes et l'animatrice du forum : 2 000 €

Pour une représentation dont une ou plusieurs séquences nécessitent 5 comédien.nes et l'animatrice du forum : 2 400 €

Nous proposons des tarifs dégressifs pour une deuxième représentation du spectacle la même journée.

Il conviendra d'ajouter les repas de l'équipe (tarif SYNDEAC), et si le spectacle a lieu hors Ile-de-France, le remboursement des trajets SNCF 2eme classe, et l'hébergement lorsque l'aller-retour ne peut pas être fait dans la journée.

*Nota : NAJE n'est pas assujettie à la TVA (Conformément à l'article 293 B du CGI)*

## Comment a été créé ce spectacle

Les scènes présentées ci-dessous sont issues de différentes créations de la compagnie à la demande de la Conférence des financeurs, de Conseils départementaux, de CCAS, de villes, d'institutions de retraite complémentaire.

## Contenu

*Ci-dessous, les séquences parmi lesquelles choisir pour composer l'intervention. Il faut compter 3 ou 4 scènes pour composer un spectacle d'environ 1h30 (forum avec le public compris)*

### Madeleine ou la dépossession

Madeleine a plus de 90 ans. Son mari est décédé l'an dernier et il était son soleil. Elle vit depuis dans le souvenir de lui. Ce jour-là deux de ses enfants sont venus la voir et lui font une surprise : pendant sa sieste ils remplacent le vieux fauteuil par un fauteuil tout confort, qui se lève et s'abaisse électriquement... et réaménagent toute la pièce en fonction. Quand Madeleine se réveille, le vieux fauteuil a été remisé au garage. Mais ce fauteuil était celui de son mari et elle s'asseyait dedans chaque jour pour penser à lui. Les enfants veulent que leur mère fasse son deuil plus vite et qu'elle soit dans un environnement confortable et sécurisé. Madeleine pleure son incapacité à exiger qu'on lui rende son fauteuil.

*Cette séquence nécessite 4 comédien.nes et l'animatrice du forum.*

### Solidarité familiale difficile

La maman vit chez son fils. Il est très pris par ses occupations professionnelles et a trop peu de temps pour elle. Elle a fait appel au service d'aide à domicile pour la toilette (son fils est très pressé le matin et la brusque) et puis parce que ces longues journées de solitude lui pèsent.

Mais voilà, cela va coûter un peu d'argent alors, quand le fils s'en rend compte, il décline et dit à sa maman qu'il va continuer à s'occuper seul d'elle (son magasin de fleurs ne fonctionne pas très bien et la pension de sa maman l'aide bien).

*Cette séquence est jouée par trois comédien.nes et l'animatrice du forum.*

### **Rapt de déambulateur**

Une dame dans sa chambre à qui on a enlevé son déambulateur pour ne pas avoir à la surveiller et à qui on a imposé une protection parce qu'elle demande trop souvent à aller aux toilettes . Une relation difficile entre la famille et les professionnel.les. Comment changer l'organisation de l'EHPAD pour que les choses puissent se passer autrement malgré les contraintes ? Comment familles et professionnel.les pourraient elles collaborer ?

*Cette séquence nécessite 5 comédien.nes et l'animatrice du forum.*

### **Le ménage non fait**

L'agent.e vient pour nettoyer la chambre mais la personne âgée est déprimée et a besoin de parler alors l'agent finit pas lâcher son balai pour écouter. Les enfants de la personne âgée viendront dire qu'on ne s'occupe pas assez bien de leur parent.

*Cette séquence est jouée par 5 comédien.nes et l'animatrice du forum.*

### **Lorsque l'aidante familiale devient maltraitante**

La fille est devenue l'auxiliaire de vie de son père. La tâche est lourde et la maltraitance arrive. Une professionnelle d'une association intervient tous les jours pour la toilette. Elle se doute de quelque chose mais n'est pas sûre. Que peut-elle faire dans cette délicate situation ?

*Cette séquence nécessite 5 comédien.nes et l'animatrice du forum.*

### **Les cinq toilettes**

La première toilette est interrompue deux fois par une sonnette appelant l'agent.e dans une autre chambre.

La deuxième est faite avec brusquerie ; l'agent.e est fière d'avoir fait plus de toilettes que sa collègue dans le même temps.

La troisième est refusée par la personne âgée. L'agent.e et le fils de la dame sont là pour insister mais la dame ne veut pas. Que faire ?

La quatrième toilette est elle aussi refusée, mais l'agent.e dit que c'est un droit de la personne âgée. Quand son collègue lui dit qu'en laissant la dame se laver elle-même le visage et qu'elle aime l'eau de rose, l'agent.e dit que cela lui prendrait trop de temps.

La cinquième toilette : pendant que la professionnelle s'occupe de la toilette d'un résident. Ses collègues font irruption dans la chambre sans tenir compte de la pudeur du monsieur.

*Cette séquence entière est jouée par 5 comédien.nes (ou 4 comédien.nes seulement si l'on ne joue pas toutes les séquences) et l'animatrice du forum.*

### **Les deux hommes à l'Ehpad**

Le personnel de l'Ehpad n'accepte pas de trouver deux résidents hommes dans un même lit. Elles décident d'en parler à la fille de l'un d'entre eux.

*Cette séquence est jouée par 5 comédien-nes et l'animatrice du forum.*

### **La sortie jardin**

Une personne âgée qui ne quitte plus sa chambre depuis des mois est emmenée en sortie par deux soignantes. Les résultats sont très positifs et les soignantes voudraient

développer cette pratique... Mais elle ne peut qu'être exceptionnelle car la structure n'a pas les personnels nécessaires.

*Cette séquence est jouée par 4 comédien.nes et l'animatrice du forum.*

### **La vitesse en fauteuil**

Un.e agent.e pousse une personne en fauteuil... trop vite pour elle.

*Cette séquence est jouée par 2 comédien.nes et l'animatrice du forum.*

### **Le restaurant de la structure**

Une personne âgée demande une demi part car cela la dégoûte de voir tant de nourriture dans son assiette. Le responsable explique à l'agent.e qu'on ne peut pas faire cela tant qu'on ne peut garantir une grande vigilance à l'alimentation de chaque personne pour ne pas risquer des dénutritions.

Des agent.es n'acceptent pas que des personnes âgées ne veuillent pas d'un plat qu'elles n'aiment pas et font des réflexions jugeantes et blessantes sous l'œil d'autres salariés choqué.es mais n'osant rien dire à leurs collègues.

*Cette séquence est jouée par 5 comédien.nes et l'animatrice du forum.*

### **Le frigo**

Une aide à domicile intervient chez une jeune femme porteuse d'un handicap mental pour l'aider à acquérir de l'autonomie. La jeune femme laisse ses aliments hors du frigo pendant plusieurs jours et risque de s'intoxiquer. Après plusieurs séances à expliquer, montrer... l'aide à domicile finit par crier, mettre tout à la poubelle en guise de punition... En sortant, la professionnelle se sent très coupable d'avoir ainsi agi. Finalement, à la prochaine visite, la jeune femme a rangé les aliments dans le frigo. C'est bien ; mais est ce que la fin justifie ces moyens là ?

*Cette séquence est jouée par 3 comédien.nes et l'animatrice du forum.*

### **Les sonnettes**

Une personne âgée sonne pour appeler les agent.es dès qu'ils sont sortis de sa chambre après l'avoir couchée. Elle fait cela tous les soirs et plusieurs fois chaque soir. Ce soir là, elle va sonner 40 minutes avant que quelqu'un ne vienne. Le lendemain, sa fille vient en parler au directeur...

*Cette séquence est jouée par 5 comédien.nes et l'animatrice du forum.*

### **Il veut du thé**

Un monsieur qui a la maladie d'Alzheimer reclame du thé à une soignante en dehors des heures prévues. Il est insistant et elle a des dossiers à remplir. Elle finira par le rabrouer violemment. Une collègue entend et essaie d'en parler avec elle.

*Cette séquence est jouée par 3 comédien.nes et l'animatrice du forum.*

### **Les troubles du comportement**

Il a des troubles psy. Dans le hall, il empêche les gens de rentrer, veut ranger les chaises sur lesquelles ils sont assis... les résident.es deviennent agressifs vis à vis de lui. Les agent.es ne savent pas comment faire.

*Cette séquence est jouée par 5 comédien.nes et l'animatrice du forum.*

### **La dame méchante**

Pendant que l'aide à domicile nettoie, la dame lui fait des critiques acerbes et l'atteint. La professionnelle n'en peut plus.

*Cette séquence est jouée par 2 comédien.nes et l'animatrice du forum.*

## **Les mots**

Une personne est décédée. Son fils remercie l'agent.e qui l'a accompagnée jusqu'à la fin et lui a permis d'échanger avec sa mère et de vivre au mieux possible la mort de sa mère.

*Cette scène n'amène pas à un forum. Elle est jouée par 2 comédien-nes et l'animatrice du forum.*

## **Les répits**

Un fils laisse sa mère dans la structure pour prendre quelques vacances. Il se sent très coupable. L'agent.e l'aide à conforter sa décision et l'assure que tout ira bien.

*Cette scène n'amène pas à un forum, elle sert à informer. Elle est jouée par 2 comédien-nes et l'animatrice du forum.*

## **Au restaurant**

Une jeune femme qui maîtrise mal ses gestes et son élocution et son ami vont au restaurant. La serveuse est paniquée, ne s'adresse pas à elle et la traite comme une enfant, pense qu'elle est idiote...

*Cette séquence est jouée par 4 comédien.nes et l'animatrice du forum.*

## **Quand tout y passe**

Sa maman habite deux étages plus haut. Quand elle commence à perdre de l'autonomie, sa fille est là pour l'aider. Mais au fil des mois puis des années la maman devient de plus en plus dépendante. Sa fille n'a plus aucun temps pour elle et finit par craquer.

*Cette séquence est jouée par 5 comédien.nes et l'animatrice du forum.*

## **Le temps de la visite**

La maman est en résidence de personnes âgées. Son fils vient la chercher pour l'emmener à un repas en famille. Il est dans son rythme et elle dans le sien. Il est pressé et pour elle, tout prend du temps. Il s'agace.

*Cette séquence ne fait pas l'objet de forum, elle nécessite 4 comédien.nes.*

## **Fiche administrative**

“ Nous n’Abandonnerons Jamais l’Espoir ” Sigle : NAJE

Adresse postale : 6 rue Camille Pelletan 92290 Chatenay-Malabry

Siège social : Chez JP Ramat, 57 rue Roger Salengro 92160 ANTONY

Tel et fax : 01.46.74.51.69.

E mail : [contact@compagnie-naje.fr](mailto:contact@compagnie-naje.fr)

Site : <http://www.compagnie-naje.fr/>

N° SIRET : 412 376 477 000 11

CODE APE : 9001Z (arts du spectacle vivant)

Association loi 1901

Déclarée en Préfecture d'Antony le 14 mars 1997 sous le numéro 16109121

Journal Officiel du 5 avril 97, article 1356

Président : Jean Jacques Hocquard

N° de Formation professionnelle : 11 92 09 76 392

Licence d'entrepreneur du spectacle catégorie 2

*Conditions générales de vente*

La signature par le commanditaire de ce devis ou contrat et son envoi à NAJE valent acceptation du contrat. »

#### ***MODALITÉS DE RÈGLEMENT***

A la fin du dernier jour de l'action, la structure commanditaire reçoit par mail une facture correspondant à l'intégralité du coût de l'intervention. Il lui appartient alors de la régler selon les modalités habituelles de la compagnie (paiement par chèque ou virement à réception de la facture et, au plus tard, au trentième jour suivant la date de facturation).

Selon le décret n°2012-1115 du 2 octobre 2012, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 € sera exigée en cas de retard de paiement.

#### ***CONDITIONS DE RÉALISATION ET MOTIFS DE RESILIATION***

Le devis ou le contrat prévoit les responsabilités des parties pour la réalisation de l'action. En cas de manquement de la Compagnie à une quelconque de ses obligations imparties citées dans le devis ou le contrat, celui-ci pourra être résilié de plein droit par le ou la commanditaire. La rémunération due à NAJE sera calculée proportionnellement au travail effectué.

En cas de manquement du ou de la commanditaire à une quelconque de ses obligations citées dans le devis ou le contrat, celui-ci pourra être résilié de plein droit par la compagnie. La compagnie facturera alors les prestations réalisées, les prestations programmées sur le mois en cours et le mois suivant, plus un tiers des prestations programmées ultérieurement.

#### ***MODALITÉS D'ANNULATION***

Si l'annulation intervient entre le jour de la signature du devis ou du contrat et à plus d'un mois avant la date de démarrage de la prestation, nous demandons un règlement à hauteur du tiers du prix convenu dans le devis ou le contrat.

Si l'annulation intervient entre un mois et quinze jours avant le démarrage de la prestation, nous demanderons un règlement à hauteur de la moitié du prix convenu dans le devis ou le contrat.

Si l'annulation intervient à moins de quinze jours avant le démarrage de l'intervention, nous demandons un règlement à hauteur de la totalité du prix convenu dans le devis ou le contrat. En cas d'annulation pour force majeure, aucun dédommagement ne sera demandé de part et d'autre.

En cas d'annulation du fait de NAJE, il sera d'abord proposé à la structure commanditaire un report de l'intervention à une date ultérieure. Si le report n'est pas possible, seul le règlement des prestations déjà effectuées sera demandé.

*Ces conditions générales de vente s'appliquent pour les spectacles, ateliers et formations non prises en charge par la formation professionnelle. Des conditions spécifiques pour les formations prises en charge par la formation professionnelle sont disponibles dans la partie formation du site.*